

RETOUR DE LOMÉ La parole aux externes et aux anciens.



Lycéens à l'APPEL

Continuant la tradition du voyage annuel pour garder un lien vivant avec les foyers, deux d'entre nous ont séjourné à Lomé fin janvier 2024. L'accueil dans les deux foyers d'enfants, le CAJED et l'APPEL, fut comme toujours très chaleureux. De nombreux changements avaient eu lieu depuis notre dernière visite en septembre 2022.

A l'APPEL, l'équipe encadrante avait été renouvelée et rajeunie : nouveau directeur, nouveaux éducateurs-répétiteurs, une secrétaire-comptable et une psychologue. Les bâtiments du foyer étaient en cours de rafraîchissement.

Au CAJED, les enfants s'étaient approprié leur nouvel environnement à Davié dans le quartier Obama, à 30 km au nord de Lomé. Ils paraissaient heureux de vivre dans ce cadre champêtre. Leur équipe de football « Sporting Junior » s'entraînait tous les samedis pour affronter celle du quartier Atitévé. Quant à la cabane en tôles du CES, « Centre d'Ecoute et de Sensibilisation » elle avait été renforcée avec

des lattes de bois verticales pour éviter de nouveaux cambriolages, et elle accueillait de nombreux enfants de la rue comme du quartier pour un repas, une sieste ou des activités.

Enfin, au Togo, un nouveau salaire minimum (SMIG) mensuel a été instauré et s'élève à 52 500 F. CFA (80 €) contre 35 000 F. CFA (53 €) auparavant. La revalorisation des salaires des personnels des deux foyers était sur la table.

Nous donnons la parole à ceux qui ont quitté le foyer depuis l'année de leurs 16 ans. En effet, une réglementation récente et interne aux deux foyers stipule qu'à 16 ans, les jeunes doivent être réinsérés dans leur famille, tout en continuant à dépendre des foyers pour leur subsistance jusqu'à leur autonomie. Qu'étaient devenus ces jeunes depuis leur départ des foyers ? Quelle formation ou quel métier avaient-ils trouvés ? Quels liens avaient-ils gardé entre eux et avec leurs « petits frères » ? Nous avons recueilli les témoignages de quelques jeunes, devenus apprentis, artisans, lycéens, étudiants et enfin, « anciens ».

Ekoué a 22 ans. Il a quitté le foyer en septembre 2020 car il avait atteint 16 ans. Il passait en classe de 3ème, il était un bon élève mais il a préféré « décrocher » pour entrer en apprentissage en électricité-auto. Il vivait chez sa grand-mère et, en attendant de trouver un apprentissage, il confectionnait des paniers en plastique qu'il vendait à la frontière. Ces premières années en dehors du foyer furent dures. C'est en février 2023 qu'il put entrer comme apprenti en électricité-auto dans le garage *Echo Plus* situé dans le quartier de Tokoin-



Chez Ekoué, avec le CSEL

Ouest. Quand sa grand-mère décéda, il loua une chambre avec son frère Kuessan, à proximité de la frontière. Parfois, il séjourne chez sa grande sœur à Kodjoviakopé. C'est là que nous avons rencontré Ekoué qui avait abandonné son apprentissage au garage *Echo Plus* depuis plus de 3 mois. Ekoué avait décidé de devenir footballeur professionnel et de se consacrer pleinement à ses entraînements. Comme il ne recevait plus son allocation mensuelle du CAJED, il survivait difficilement avec son petit commerce de paniers. A notre demande, Gérard Yovo, directeur du Cajed, a organisé une rencontre entre Ekoué et le chef mécanicien du garage *Echo Plus*, M. Tékou. Ekoué demanda à reprendre son apprentissage. M. Tékou fut magnanime et proposa de le reprendre en lui accordant le samedi pour s'entraîner. Ekoué accepta.



Au travail

Yannick a 20 ans. Nous l'avons rencontré sur son chantier. Il était arrivé au CAJED en CE2 et a poursuivi sa scolarité jusqu'en 4^{ème}. Il « montait » en 3^{ème} quand il a dû quitter le foyer en juin 2020 car il avait 16 ans. Placé chez sa grand-mère âgée à Togoville, il a « décroché » de ses études un an après son départ du foyer. Aujourd'hui, il est apprenti maçon carreleur dans l'entreprise de Beaugard qui a 26 ans et qui est maître carreleur depuis sa libération en 2016. Beaugard est un « ex-pensionnaire » du CAJED.

Benjamin a 18 ans. Il est lycéen en seconde S dans le quartier de Tokoin Séminaire. Dans sa classe, ils sont 97 élèves. Il vit avec son frère Jacques, soudeur à l'arc, dans une pièce louée dans une grande maison familiale. Il reçoit du CAJED une allocation mensuelle de 20 000 F. CFA (30 €) dont 5000 F. pour les 2 heures de répétitions du mercredi, vendredi et samedi soir. La location est de 9000 F. CFA par mois. Il veut faire des études de médecine.



L'atelier d'Amadou

Adamou a 26 ans. Il est maître artisan en menuiserie-aluminium. Après ses 3 ans d'apprentissage, il a été libéré en juin 2018. Il a reçu des outils et une somme d'argent pour s'installer. Nous l'avons rencontré dans son atelier, installé sur un trottoir d'une petite rue du centre de Lomé. « *Je gagne à peu près bien ma vie* » nous dit-il. Adamou fait travailler 3 apprentis dont 2 ex-pensionnaires du CAJED, Bachirou et Olivier. Tous deux sont entrés en apprentissage chez Adamou en janvier 2023 après avoir échoué à l'examen de passage en 3^{ème}. Ils reçoivent une allocation mensuelle de 15 000 F. CFA.

Siméon est étudiant en 1^{ère} année de biologie végétale. Il avait commencé la médecine mais il a échoué à l'examen de passage en 2^{ème} année. Il avait 8 ans quand il est entré à l'APPEL. Son père était décédé et sa mère n'arrivait plus à joindre les deux bouts avec ses 5 enfants. Siméon avait 15 ans quand il a réussi son BEPC et a quitté le foyer pour vivre avec sa mère et ses sœurs. Il a regretté de ne plus pouvoir jouer au foot avec ses amis, de ne plus avoir accès à la bibliothèque, de ne plus profiter des cours du soir mais il a réussi à faire sa seconde, sa première et sa terminale. Il a une marraine allemande qui lui a envoyé un ordinateur comme cadeau pour son succès au baccalauréat. Il reçoit toujours son allocation mensuelle de 17 000 F. CFA.

Kenzo est un ancien du foyer APPEL. Il fait partie de l'association ZAEFA, Amicale des Anciens Enfants du Foyer APPEL. Il est arrivé au foyer avec son frère du temps de Sœur Jeannine. Pendant ses années de pensionnat, il dit avoir eu la chance de bénéficier d'un double encadrement, celui des grands et celui des éducateurs. Il dit également « *Au foyer, on te mettait tout dans la main et lorsque tu sortais, tu étais prêt à affronter la vie* ». Il a réussi le BEPC puis a fait la seconde, la première et la terminale mais il n'a pas réussi son bac. Il avait 22 ans quand il a quitté le foyer. Sa famille réfugiée au Bénin a obtenu la réinstallation aux Etats-Unis et il a pu la suivre. Ils ont la double nationalité. Il vit actuellement dans le Minnesota aux Etats-Unis. Il travaille dans une entreprise de transport à Minneapolis. Comme il était de passage à Lomé pour voir sa famille, il a rendu visite au foyer APPEL et c'est ainsi que nous avons pu le rencontrer.



Répétitions à l'APPEL

Ces ex-pensionnaires des foyers présentent donc une vaste palette de situations, mais tous ont des parcours positifs et sont suivis et aidés jusqu'à leurs 22 ans, ou leur insertion professionnelle. Nous aimerions que l'âge de 16 ans ne soit pas vécu comme un couperet pour les jeunes, en particulier pour ceux qui ne posent pas de problèmes de comportement et qui sont en passe d'obtenir leur brevet.

Une date à retenir : 28 mai

L'Assemblée générale du CSEL aura lieu mardi 28 mai 2024 à 18 heures
à la Maison des Mines et des Ponts 270 rue Saint Jacques 75005 Paris.

Vous pouvez faire un don déductible au CSEL !

Notre action est utile ! Elle nécessite des ressources financières.

Alors, n'hésitez plus !

- En ligne simple et rapide <https://www.helloasso.com/associations/csel/collectes/Aide-aux-enfants-des-rues>
- Par chèque, à l'ordre du CSEL, à envoyer à CSEL 57 avenue Mahieu 94100 Saint Maur des Fossés
- Par prélèvement ou virement, nous contacter à contact@csel.fr ou par courrier et dans tous les cas, nous vous adresserons un reçu fiscal.